

équatoriale. On a procédé à ces arrestations peu de temps après l'arrivée à Libreville du Président de la Guinée équatoriale qui venait assister au Sommet ACP-UE (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et Union européenne, d'autre part). Selon certains témoignages, on leur aurait indiqué qu'on les arrêtaient pour préserver leur propre sécurité et qu'ils seraient remis en liberté à la fin du Sommet. Toutefois, le 5 novembre, on les a ramenés à Malabo dans l'avion du Président de leur pays. Felipe Ondo Obiang et Guillermo Nguema Ela ont ultérieurement été libérés dans la capitale, le 15 novembre 1997.

Le 21 janvier 1998, des éléments armés d'un groupe d'opposition implanté dans l'île de Bioko, le Mouvement pour l'autodétermination de Bioko (MAIB), ont attaqué des forces gouvernementales à Luba, ville située au sud de la capitale. Selon les informations qui ont circulé, quatre membres des forces gouvernementales ont été tués avant que le calme ne soit rétabli. Les premiers comptes rendus ont mis en relief la persistance du mécontentement de la tribu autochtone des Bubis, qui s'estime opprimée par la tribu fang du Président Nguema Mbasogo.

En 1992 et en 1993, la Commission des droits de l'Homme (CDH) a critiqué ouvertement les autorités de la Guinée équatoriale. La CDH a adopté par consensus une résolution par laquelle elle nommait un Rapporteur spécial, Alejandro Artucio. En avril 1996, celui-ci a fait état de violations et d'irrégularités, particulièrement en ce qui a trait au déroulement inacceptable de l'élection présidentielle, qu'il n'avait pas été en mesure d'observer. Le 23 avril 1996, la CDH a voté une autre résolution par consensus, dans laquelle elle exprimait sa préoccupation devant la situation des droits de la personne en Guinée équatoriale et renouvelait le mandat du Rapporteur spécial. Son mandat a été renouvelé à nouveau l'année dernière.

Bien entendu, le Gouvernement de la Guinée équatoriale continue de s'opposer à toute ingérence de l'extérieur, dans laquelle il voit une atteinte inacceptable à sa souveraineté. Le Gouvernement est passé à l'offensive à plusieurs reprises en 1996, devant la CDH et la presse internationale, afin de défendre les mesures qu'il avait prises et d'accuser tant l'opposition que les pays occidentaux de jeter l'opprobre sur le régime du Président Obiang Nguema.

POSITION DU CANADA

Le Canada a reconnu la Guinée équatoriale dès son accession à l'indépendance, en 1968, mais ses rapports avec ce pays sont très limités. Le Canada demeure néanmoins préoccupé des violations persistantes des droits de la personne en Guinée équatoriale. Ses représentants soulèvent régulièrement cette question auprès des autorités du pays, leur demandant instamment d'adopter des mesures qui permettront le retour des réfugiés politiques, la citation devant les tribunaux des responsables des violations des droits de la personne et le respect de toutes ses obligations internationales, de manière à ce que la primauté du droit puisse s'instaurer en Guinée équatoriale.

L'ambassadeur du Canada et d'autres membres du corps diplomatique ont participé à la mission d'observation des élections municipales tenues le 17 septembre 1995. Ce groupe d'observateurs a communiqué ses constatations aux autorités locales immédiatement après le vote. Toutefois, le Canada et de nombreux autres pays occidentaux ont refusé d'envoyer des observateurs surveiller l'élection présidentielle du 25 février 1996, car elle ne rencontraient pas les normes internationales. Des élections législatives sont prévues fin 1998.